



Secteur des relations extérieures et de la coopération
Division des relations avec les organisations et les nouveaux partenariats

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للترقية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Aux : Commissions nationales des Etats-
membres invités
Délégations permanentes des Etats-
membres invités

06 NOV. 2009

Ref. : ERC/RPO/PPF/2009.137/LP

Objet : Programme de bourses coparrainées UNESCO/Fédération de
Russie - 2010-2011 (Cycle 2010)

Madame/Monsieur,

Au nom du Directeur général, j'ai le plaisir de vous informer, que dans le cadre du Programme de bourses coparrainées, le gouvernement de la Fédération de Russie, représenté par le Centre pour le développement énergétique durable (ISEDC) offre **vingt (20)** bourses de recherches d'une durée de **deux (2)** mois chacune.

Les questions d'énergie revêtant un caractère prioritaire pour la communauté internationale et le système des Nations Unies, ces bourses ont pour objectif de renforcer les capacités institutionnelles et humaines dans le secteur des sources d'énergie renouvelable dans les pays en développement et ceux en transition.

Les formations se dérouleront dans des instituts spécialisés comme suit :

1. Dix (10) bourses seront octroyées pour une formation devant avoir lieu entre avril et juin 2010 ;
2. Dix (10) bourses seront octroyées pour une formation devant avoir lieu entre octobre et décembre 2010.

Seuls seront retenus les dossiers des candidats ayant une parfaite maîtrise de la langue russe car la formation est dispensée en langue russe **uniquement**.

Cette annonce s'adresse aux ressortissants des Etats membres de l'UNESCO dont les noms figurent sur l'Annexe I ci-jointe.

.../...

cc : Commission nationale de la Fédération de Russie
Délégation permanente de la Fédération de Russie
Bureaux régionaux des pays concernés

Le groupe ciblé, les qualifications requises, les conditions à remplir pour faire acte de candidature, les conditions offertes, les domaines d'études proposés, les universités, les procédures de soumission des candidatures ainsi que les règles et conditions d'attribution de ces bourses sont décrits dans l'Annexe II ci-jointe. Afin de permettre au Comité de sélection de faire le meilleur choix possible, je vous saurais gré de bien vouloir veiller à ce que les candidats de votre pays, **deux au maximum**, remplissent de façon très détaillée, les formulaires requis en y joignant les pièces demandées. Toutes les demandes doivent être envoyées, **en double exemplaire**, au plus tard le **15 janvier 2010** au Secrétariat (Section du Programme de participation et des bourses), 7 place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP. Un exemplaire préliminaire pourra être envoyé par courriel : l.pigeonneau@unesco.org ou par fax au n°: 33 1 45 68 55 03.

Ce Programme est offert par voie de concours. Le nombre de bourses mis à la disposition de l'UNESCO étant limité, seules les candidats au mérite exceptionnel, dotés d'un excellent potentiel intellectuel et d'un véritable engagement personnel auront une chance d'être sélectionnés.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, les assurances de ma considération distinguée.



Ahmed Sayyad
Sous-Directeur général
pour les relations extérieures et la coopération

- P.J. : ◇ Annexe I : Liste des Etats membres invités
 ◇ Annexe II : Critères et conditions
 ◇ Annexe IV : Formulaire UNESCO de demande de bourse
 ◇ Annexe V : Certificat de connaissance linguistique

UNESCO/FEDERATION DE RUSSIE
Programme de bourses coparrainées – 2010-2011

LISTE DES ETATS MEMBRES (ET AUTRES ENTITES) INVITES A
PRESENTER DES CANDIDATURES

AFRIQUE (46 Etats Membres)

- | | | |
|------------------|--|--------------------------------------|
| • Afrique du Sud | • Guinée | • République-unie de
de Tanzanie* |
| • Angola* | • Guinée-Bissau* | • Rwanda* |
| • Benin* | • Guinée Equatoriale* | • Sao Tome-et-Principe |
| • Botswana | • Kenya | • Senegal* |
| • Burkina Faso* | • Lesotho* | • Seychelles |
| • Burundi* | • Liberia* | |
| • Cameroun | • Madagascar* | |
| • Cap Vert | • Malawi* | • Sierra Leone* |
| • Comores* | • Mali* | • Somalie* |
| • Congo | • Iles Maurice | • Swaziland |
| • Côte d'Ivoire | • Mozambique* | • Tchad |
| • Djibouti* | • Namibie | • Togo* |
| • Erythrée* | • Niger* | • Uganda* |
| • Ethiopie* | • Nigéria | • Zambie* |
| • Gabon | • République centrafricaine* | • Zimbabwe |
| • Gambie* | • République démocratique
du Congo* | |
| • Ghana | | |

ETATS ARABES (14 Etats Membres)

- | | | |
|-------------------|---------------|-----------------------------|
| • Algérie | • Jordanie | • République arabe syrienne |
| • Arabie Saoudite | • Liban | • Soudan* |
| • Bahreïn | • Mauritanie* | • Tunisie |
| • Egypte | • Maroc | • Yémen* |
| • Iraq | • Oman | |

ASIA AND THE PACIFIQUE (39 Etats Membres)

- | | | |
|-----------------------------------|-----------------------------|---|
| • Afghanistan* | • Kiribati* | • République démocratique
populaire lao* |
| • Bangladesh* | • Kirghizistan | • Samoa* |
| • Bhoutan* | • Malaisie | • Sri Lanka |
| • Cambodge* | • Maldives* | • Tadjikistan |
| • Chine | • Mongolie | • Thaïland |
| • Etats fédérés de Micronésie | • Myanmar* | • Timor-Leste |
| • Fidji | • Nauru | • Tonga |
| • Iles Cook | • Népal* | • Turkménistan |
| • Iles Marshall | • Nioué | • Tuvalu* |
| • Iles Salomon* | • Ouzbékistan | • Vanuatu* |
| • Inde | • Pakistan | • Viet Nam |
| • Indonésie | • Palaos | |
| • Iran, (République islamique d') | • Papouasie-Nouvelle-Guinée | |
| • Kazakhstan | • Philippines | |

AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES (32 Etats Membres)

- Antigua & Barbuda
- Argentine
- Barbade
- Belize
- Bolivie
- Brésil
- Chili
- Colombie
- Costa Rica
- Cuba
- Dominique
- El Salvador
- Equateur
- Grenada
- Guatemala
- Guyana
- Haïti*
- Honduras
- Jamaïque
- Mexique
- Nicaragua
- Panama
- Paraguay
- Pérou
- République dominicaine
- Saint-Kitts-et-Nevis
- Sainte-Lucie
- Saint Vincent-et-les Grenadines
- Suriname
- Trinidad-et-Tobago
- Uruguay
- Venezuela

EUROPE (22 Etats Membres)

- Albanie
- Arménie
- Azerbaïdjan
- Belarus
- Bosnie-Herzégovine
- Bulgarie
- Croatie
- Estonie
- Ex-République yougoslave de Macédoine
- Géorgie
- Hongrie
- Lettonie
- Lituanie
- République de Monténégro
- Pologne
- République de Moldova
- République Tchèque
- Roumanie
- République de Serbie
- Slovaquie
- Turquie
- Ukraine

ETAT MEMBRE ASSOCIE (1)

- Tokelau

AUTRES TERRITOIRES (1)

- Territoires autonomes palestiniens

=====

Afrique:	46
Etats Arabes:	14
Asie et Pacifique:	39
Amérique Latine et Caraïbe:	32
Europe et Amérique du Nord:	22
Etats Membre associé:	1
Autres Territoires:	1

TOTAL 155 = 153 Etats Membres (et 1 Membre associé et 1 territoire) invités à soumettre des candidatures

* Pays les moins avancés (PMA)

**PROGRAMME DE BOURSES CO-PARRAINÉES
UNESCO/FÉDÉRATION DE RUSSIE
2010**

I. INTRODUCTION

Conformément aux objectifs et stratégies du Programme et budget de l'UNESCO approuvés pour 2010-2011 (35C/5) pour la Section du Programme de Participation et des bourses, le Centre international UNESCO catégorie II pour le développement énergétique durable (ISED) à Moscou offre **vingt (20)** bourses d'une durée de deux mois chacune. Le but de ce programme de bourse est d'accroître le développement des ressources en renforçant les capacités humaines dans le secteur des ressources d'énergie renouvelable dans les pays en développement et ceux en transition. L'enseignement mis en œuvre par des institutions spécialisées de la Fédération de Russie sera dispensé en langue russe. Les pays en développement et en transition sont invités par l'UNESCO à soumettre des candidatures (c.f. liste des Etats membres invités en Annexe I).

2. DOMAINES D'ETUDES

Les candidats doivent choisir leurs études dans le cadre des domaines d'études suivants, lesquels sont en conformité avec la décision du Conseil Exécutif (cf. 161 EX/Décision 3.6.3 et 165 EX/Décision 8.6) et reflètent les objectifs stratégiques et les priorités de programmes de l'UNESCO approuvés dans le 35 C/5 :

- i. Energie et développement durable
- ii. Gestion écologique de ressource d'énergie
- iii. Energie renouvelable
- iv. Production d'électricité par l'énergie durable et renouvelable.

3. DUREE

- (a) Dix (10) bourses seront octroyées entre avril et juin 2010 et;
- (b) Dix (10) bourses seront octroyées entre octobre et décembre 2010.

4. QUALIFICATIONS REQUISES

Les candidats doivent répondre aux critères ci-après :

- (a) être titulaires d'une licence au minimum (*Bachelor's Degree*) ou une Maîtrise en Economie ;
- (b) être aptes à rédiger/écrire en langue russe (formulaire de connaissance linguistique à faire compléter par une autorité reconnue) ;
- (c) être âgés de 50 ans au plus ;
- (d) être en bonne santé mentale et physique.

5. MODALITES DE PRESENTATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- (a) Il appartient uniquement aux Commissions nationales de soumettre les dossiers de candidature dûment complétés en **anglais** ou **français** accompagnés des documents suivants en **deux** (2) exemplaires :
 - (i) le formulaire UNESCO de demande de bourse,
 - (ii) six (6) photographies
 - (iii) des copies certifiées conformes de la licence ou de la maîtrise obtenues ; et
 - (iv) le formulaire UNESCO de connaissance linguistique de la langue **russe** - minimum 500 heures de formation en russe (si le russe n'est pas la langue maternelle ou s'il fut le moyen d'instruction durant quelques années d'études).
 - (v) Par ailleurs, pour ceux qui auront été sélectionnés, un rapport médical, de moins de 4 mois avant la date exacte de début des études, dûment complété par un médecin accrédité. Le formulaire médical sera joint à la lettre d'octroi en temps utile. **Les dépenses relatives à la constitution du dossier ne seront pas remboursées.**
- (b) Tous les dossiers **incomplets** ou **reçus** après la date limite, ainsi que ceux ne correspondant pas aux critères énoncés ci-dessus ne seront pas retenus.
- (c) Les Etats membres invités sont priés de ne soumettre que **deux** (2) candidatures **au maximum.**

6. SELECTION DES BENEFICIAIRES

- (a) la sélection finale des candidats revient au centre pour le Développement énergétique durable (ISEDC).
- (b) Les commissions nationales des boursiers sélectionnés seront informées par l'UNESCO et une lettre d'attribution suivra aussitôt.
- (c) L'UNESCO autorisera le départ des bénéficiaires qui auront complètement observés les exigences mentionnées dans la lettre d'attribution.
- (d) Les candidats n'ayant pas été contactés par la Section du Programme de bourses, d'ici le **1^{er} septembre 2010**, devront considérer qu'ils n'ont pas été sélectionnés pour bénéficier d'une bourse dans le cadre de ce programme.

7. MOYENS OFFERTS PAR LES AUTORITES DE LA FEDERATION DE RUSSIE

- (a) Gratuité des frais de scolarité ;
- (b) Les bénéficiaires suivront leur formation sous la tutelle d'un superviseur ou d'un Directeur d'étude choisi par l'institution hôte ;
- (c) Le pays donateur offrira une allocation mensuelle en monnaie locale aux bénéficiaires. Cette subvention d'un montant pouvant aller jusqu'à **1000\$ US** servira à couvrir les frais de logement, de subsistance, l'argent de poche etc.
- (d) ISEDC assistera les candidats sélectionnés pour l'obtention d'un logement à moindre coût.

8. MOYENS OFFERT PAR L'UNESCO

- (a) L'UNESCO prend à sa charge le coût du billet d'avion aller-retour au tarif le plus économique par le vol le plus direct possible.
- (b) L'UNESCO offre une allocation unique de voyage de **100** dollars des Etats Unis qui sera versée avant le départ des boursiers.
- (c) Couverture médicale pour les boursiers : L'UNESCO souscrit, pendant la durée de la bourse, une police d'assurance pour ses boursiers sous réserve d'une approbation délivrée par le Service médical de l'UNESCO.

9 AUTRES CONDITIONS

- (a) Aucune allocation n'est prévue pour les membres de la famille du boursier.
- (b) Les bénéficiaires sont tenus de soumettre **un petit rapport intérimaire** à la fin du premier mois et **un rapport final** à la fin de la bourse. Ces rapports doivent être rédigés en **anglais** ou **français** et une copie desdits rapport doit être remise à ISEDC.

10. VISA

Les candidats sélectionnés devront obtenir, **avant** leur départ, un visa auprès de l'Ambassade/Consulat de la Fédération de Russie de leur lieu de résidence ou, le cas échéant, auprès de l'Ambassade/Consulat d'un pays voisin.

Le programme UNESCO/Fédération de Russie ne prend pas en charge les frais de visa ou de délivrance de passeport.

<p>DATE LIMITE DE SOUMISSION DES CANDIDATURES : 15 janvier 2010</p>
--



7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP
 téléphone : (33.1) 45.68.10.00
 télex: 204461 Paris
 270602 Paris
 téléfax UNESCO: (33.1) 45.66.94.29

DEMANDE DE BOURSE
 au titre du
PROGRAMME DE BOURSES DE L'UNESCO

Instructions : Le présent formulaire doit être présenté par l'organisme gouvernemental compétent et chacune de ces parties doit être remplie complètement et avec précision. *Le formulaire doit être communiqué en trois exemplaires.* Les informations demandées doivent être soit tapées à la machine, soit manuscrites à l'encre en majuscules d'imprimerie. Lorsque l'espace est insuffisant pour contenir les informations, utiliser une feuille blanche à attacher (en trois exemplaires) au formulaire.

A. Présentation officielle

Le Gouvernement du..... présente
 la candidature de..... à une bourse de l'UNESCO
 dans le domaine.....
 commençant le..... pour une durée de.....
 au titre du Programme et/ou du Projet.....

Le signataire certifie que les directives du Gouvernement visent la définition d'un programme d'étude qui permettra au candidat d'accroître à l'avenir sa contribution au développement de son pays.

Si une bourse était attribuée, le Gouvernement :

a) donnerait au boursier les autorisations nécessaires pour se rendre dans le pays d'étude ;
 b) veillerait à ce que le boursier puisse faire face à ses responsabilités personnelles et familiales pendant la durée de sa bourse en maintenant, pour autant que cela soit nécessaire, le service de tout ou partie de la rémunération du boursier ;
 c) faciliterait l'emploi du boursier après la fin de la bourse au poste mentionné dans le présent formulaire.

Les informations communiquées ci-dessous sont complètes et exactes.

PRÉSENTÉ AU NOM DE : PAR :

(cachet)..... Service officiel Nom et titre du fonctionnaire autorisé

 Date Signature

B. Renseignements personnels concernant le candidat

Nom de famille		Prénom(s)		Nationalité	Profession
Domicile permanent		Téléphone.....		Joindre une photo (facultatif)	
		E-mail.....			
Adresse postale (si elle diffère de la précédente).....		Téléphone.....			
		E-mail.....			
Date de naissance	Pays et lieu de naissance		Sexe		
jour mois année					
Situation de famille	Nom et prénom du conjoint	Nombre et âge des enfants		Nom et adresse de la personne à prévenir en cas d'accident	

Études antérieures

Établissements d'enseignement (nom, adresse et pays)	Années d'études		Diplômes, titres : Indiquer les matières principales	Date d'obten- tion
	de	à		
Secondaire, technique, etc.
Post-secondaire, universitaire ou équivalent

IMPORTANT : Pour être complète, la présente demande de bourse doit être accompagnée des copies certifiées conformes des titres obtenus et des certificats décrivant les études théoriques et pratiques suivies par le candidat (avec indication des mentions ou des notes obtenues)

Autres études

Mentionner également d'autres formes d'études telles que les stages de formation ou de perfectionnement

Bourses

Quelles sont les études mentionnées ci-dessus qui ont été effectuées grâce à une bourse ? Indiquer l'organisme qui a attribué la bourse

Séjours à l'étranger

Énumérer les séjours notables à l'étranger qui ne figurent pas ci-dessus

Publications et recherche

Énumérer tous travaux significatifs publiés (indiquer le nom de l'éditeur et la date de publication) ainsi que les principaux travaux de recherche entrepris

Connaissance des langues

Langue maternelle :

Autres langues	Lire		Comprendre la langue parlée		Parler		Rédiger	
	Couramment	Difficilement	Entièrement	Partiellement	Couramment	Difficilement	Correctement	Difficilement
.....
.....
.....

L'imprimé de l'UNESCO intitulé « Certificat de connaissances linguistiques » doit être rempli et joint à la présente demande.

Références

Indiquer trois personnes (parents et alliés exclus) qui pourraient fournir une appréciation des capacités du candidat. Ces personnes doivent normalement être des professeurs ou des directeurs d'études connaissant les travaux antérieurs du candidat.

Nom et prénom	Titre et adresse
.....
.....
.....

Informations détaillées sur les études demandées
(Si nécessaire, attacher une feuille supplémentaire)

Donner des détails précis sur la nature des connaissances qui doivent être acquises au cours de la bourse

Donner une estimation réaliste du budget à prévoir pour la bourse demandée (voyage aller-retour, allocation mensuelle, frais d'études, etc.)

Résultats escomptés et fonctions futures

Indiquer comment il est envisagé de tirer le meilleur parti des résultats obtenus et définir la fonction qui sera exercée à la fin de la bourse, en décrivant les responsabilités futures.

Déclaration du candidat

Si l'UNESCO m'attribue une bourse, je m'engage à occuper, à la fin de cette bourse, le poste qui me sera assigné, conformément aux informations données ci-dessus. Je certifie que les informations que j'ai fournies sont complètes et exactes.

Signature du candidat



7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP
téléphone : (33.1) 45.68.10.00

DEMANDE DE BOURSE

CERTIFICAT DE CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

Nom du candidat.....	Langue.....
-------------------------------	-------------

Adresse du candidat.....
.....

(1) APTITUDE À COMPRENDRE

- a) Comprend sans peine quand on lui parle à une cadence normale.....
- b) Comprend presque tout quand on lui parle lentement et distinctement.....
- c) Doit faire répéter et/ou traduire un grand nombre de mots ou d'expressions.....
- d) Ne comprend pas la langue parlée.....

(2) APTITUDE À PARLER

- a) Parle couramment, correctement, et se fait comprendre sans peine.....
- b) Se fait comprendre, mais ne parle pas couramment ni de manière absolument correcte.....
- c) Hésite en parlant et cherche souvent ses mots.....

(3) APTITUDE À ÉCRIRE

- a) Écrit facilement et correctement.....
- b) Écrit lentement et/ou commet certaines erreurs.....
- c) Écrit difficilement et fait de nombreuses fautes.....

(4) APTITUDE À LIRE ET À COMPRENDRE LES TEXTES

- a) Lit couramment et comprend tout ce qu'il lit.....
- b) Lit lentement, mais comprend presque tout ce qu'il lit.....
- c) Lit difficilement, et doit souvent avoir recours au dictionnaire.....
- d) Incapable de lire.....

(5) VOCABULAIRE TECHNIQUE

Certains boursiers ont besoin de connaître un vocabulaire technique ou spécialisé. Le cas échéant, évaluez les aptitudes que le candidat possède à cet égard dans les domaines visés aux rubriques 1, 2 et 4 ci-dessus.

(6) Veuillez fournir sur les connaissances linguistiques du candidat, toutes autres précisions qui peuvent présenter de l'intérêt pour la mise au point de son programme d'études :

EXAMINATEUR

Adresse :

Nom :

Qualité :

Date :

OBSERVATIONS :